

Le coin des annonces : conditions d'utilisation

Vous avez le choix de laisser une annonce dans les rubriques:
"je donne", "je vends", "je recherche"

Ex:

- "je recherche" un scarificateur de pelouse/bétonneuse, m'initier à l'Internet, des heures de baby-sitting, un batteur de jazz...
- "je donne" de vieux livres de poches, un canapé, des cours d'anglais...
- "je vends" des affaires d'enfant...

Conditions d'utilisation du service d'annonces

Toute personne utilisant ce service s'engage à lire, comprendre et accepter les conditions décrites sur cette page.

Ce service s'adresse uniquement aux particuliers.

Seul un habitant de Saint-Aubin des Préaux peut déposer une annonce.

Ce service est gratuit.

Il est interdit de déposer une annonce à caractère publicitaire, toute profession confondue.

Les annonces doivent être rédigées en français.

L'utilisateur du service reconnaît être l'auteur unique et exclusif du texte de l'annonce et disposer de tous les droits sur son contenu, en particulier sur la photographie qui peut éventuellement accompagner son annonce.

La photographie utilisée doit obligatoirement illustrer le produit ou service vendu.

Seules les annonces proposant la vente de produits autorisés et originaux sont valables.

Nous vous rappelons que la vente de copie est considérée par les Tribunaux comme de la contrefaçon qui peut être sanctionnée selon l'article L. 335-2 alinéa 2 du Code de la propriété intellectuelle par deux ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

Toute annonce contenant des éléments (mots, expressions, phrases, photographies ... etc.) contraires aux dispositions légales ou réglementaires, aux bonnes mœurs ou susceptible de troubler et/ou choquer les lecteurs sera refusée.

La commune de Saint-Aubin des Préaux décline toute responsabilité en cas de litiges entre l'annonceur et l'acheteur.

La commune de Saint-Aubin des Préaux se réserve le droit d'arrêter le service à tout moment et sans préavis.

La procédure étape par étape

Remplissez le formulaire en ligne.

Cette étape nous permet de nous assurer qu'il s'agit bien d'un résident de la commune qui propose son annonce. En l'absence de ces éléments, l'annonce ne sera pas publiée.

Un membre de l'équipe valide votre annonce (aucun délai n'est assuré).

Votre annonce est alors publiée pour une durée de 2 mois.

Les personnes intéressées par votre annonce pourront vous contacter par l'intermédiaire d'un courriel ou d'un appel téléphonique.

Pour supprimer votre annonce vous devrez remplir le formulaire "Retirer une annonce".

Vos données personnelles

Les informations personnelles suivantes que vous saisissez : nom, prénom, adresse, courriel, téléphone et téléphone mobile, seront visibles en ligne une fois votre annonce validée. Ce service n'assure pas la confidentialité des informations décrites ci-avant et la commune de Saint-Aubin des Préaux décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.